



Périodique n° 6 – 2ième trimestre 2008

---

Editeur responsable : Marc Parizel (PARIMAR Editions), avenue Mascaux 33/01 à 6001 Marcinelle  
Tél.071/950710, gsm 0479/597245, compte 000-3384790-72 (IBAN : [BE38 0003 3847 9072](#) , code BIC : [BPOTBEB1](#) Banque de la Poste)  
Email : [marc.parizel@brutele.be](mailto:marc.parizel@brutele.be) **Site personnel** : [www.marcparizel.be](http://www.marcparizel.be)  
Dépôt légal : D / 2008 / Parizel Marc « PARIMAR Editions », éditeur / 002

### Le mot de l'éditeur

Bonjour à toutes et tous.

Ce numéro vous parvient avec un peu de retard. C'est en fait une volonté de ma part ; en effet, j'avais été informé par l'Office Héraldique que l'officialisation de notre blason paraîtrait dans le bulletin 375 de mai-juin, sortie de presse début juillet. J'ai donc attendu celle-ci avant de clôturer le périodique vu que l'office m'avait signalé que je pouvais commander des exemplaires du numéro à un prix particulier.

Une surprise m'attendait à la lecture du bulletin...J'y apprends le décès du réalisateur de nos armoiries, M Didier Némerlin. Il s'est éteint le 12 mai, soit quelques jours seulement après m'avoir transmis la réalisation originale. Probablement son dernier travail...

Dans un premier temps, j'avais prévu de consacrer cet exemplaire au procès des sorcières de Sugny. Comme j'attends encore des infos complémentaires du comité qui organise tous les deux ans la commémoration de cet événement, il devenait difficile de traiter le sujet dans ce numéro. Ce n'est que partie remise.

Bonne lecture.



## **Recherches**

Je recherche toujours une photo du couple Lamotte – Mesquin (les parents de nènène).

En vue de l'élaboration du futur article traitant du procès des sorcières de Sugny, dont certains ancêtres ont participé à celui-ci en tant que témoin, je recherche toute information ou tout document qui pourraient m'aider à traiter ce sujet.

## **Informations diverses**

Mon ascendance s'est encore enrichie. Nous en sommes à 1179 personnes découvertes.

Suite à des recherches aux archives à Namur, celle d'Illéana, ma petite fille, comprend maintenant 1409 personnes dont une à la 19<sup>ième</sup> génération. Le boulot continue...

Ma base de données comprend maintenant 2095 PARIZEL et 121 PARISEL.

La descendance complète du couple Jean Parizel et Poncette Docereau a encore évolué :

Nous en sommes à 1815 descendants, 2495 conjoints compris, avec 293 Parizel.

Dans un laps de temps relativement court, mon site personnel sera modifié. Un nouveau programme provenant de la société de mon éditeur offre maintenant la possibilité de créer une galerie photos personnelle. Ce sous programme remplacera d'ici peu la rubrique actuelle.

## **Le blason familial**

C'est donc maintenant officiel : les PARIZEL ont un blason. La procédure est enfin arrivée à son terme. Il reste simplement un petit regret ; je me suis rendu compte que lors de l'élaboration de la notice par l'Office, ceux-ci avaient « oublié » de copier une ligne : celle de Valérie, dernier enfant de l'oncle Joseph. Malgré que je les en ai informé, le tirage n'a pas été modifié. Lors de la parution de la revue officielle « Le Parchemin », elle n'est donc pas reprise.

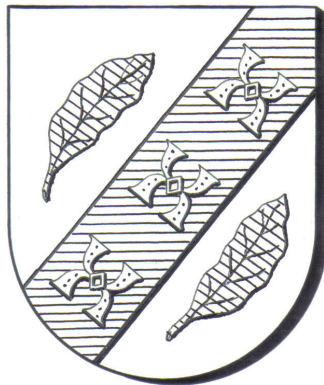
Des exemplaires du bulletin n° 375 seront disponibles, pour ceux qui souhaitent l'acquérir. Vu la période des congés, l'Office ne m'a pas encore fourni les conditions financières ; vous serez informés ultérieurement. Toutefois, vous trouverez ci après la notice complète qui y est parue, celle-ci suffira je pense pour bon nombre d'entre vous.

Didier Némerlin, l'artiste à qui j'avais confié la réalisation du blason , ainsi que des armoiries complètes, est donc décédé il y a peu. J'ai réalisé des copies couleur de l'original pour ceux ou celles qui les souhaitent (voir représentation en première page). Le format est de 30 cm sur 40. Pour des raisons pratiques de risque de détérioration lors de l'envoi, j'ai choisi la solution de la transmettre dans un tube plutôt qu'encadrée. Le prix de l'envoi port compris est fixé à 12 euros.

J'avais donné l'autorisation à l'artiste de diffuser nos armoiries sur son site personnel qui reprend nombreuses de ses réalisations. Son site restera ouvert après sa mort ; pour ceux que cela intéresse, l'adresse est <http://www.nemerlin.com/>

Voici donc la notice officielle dans son intégralité :

PARIZEL (Nafraiture, Alle-sur-Semois): *d'argent à la barre d'azur, chargée de trois fers de moulins d'or et accompagnée de deux feuilles de tabac de sinople, le tout placé dans le sens de la barre*<sup>1</sup>.



La famille Parizel est originaire de Nafraiture dans les Ardennes (actuellement entité de Vresse-sur-Semois, en province de Namur), où l'on peut remonter sa filiation jusqu'au début du XVIIe siècle. Plusieurs membres de cette famille ont exercé la profession de meunier dans divers moulins sur les cours d'eau des Ardennes, plus particulièrement la Semois. Ils se sont également adonnés à la culture du tabac, typique pour cette région<sup>2</sup>.

Ce sont ces données historiques qui sont à la base de la composition héraldique adoptée par les enfants et petits-enfants de Léon-Eloi-Achille Parizel, à l'initiative du soussigné, son petit-fils. La barre d'azur, chargée de trois fers à moulin, évoque les moulins au fil des rivières tandis que les feuilles de tabac de sinople sa culture. L'argent et l'azur sont les couleurs des Ardennes françaises.

Ces armoiries peuvent être portées par tous les descendants du nom de Léon Parizel précité, seuls les mâles pouvant les transmettre. Leur usage pourra être étendu à d'autres branches de la famille Parizel, qui en feraient la demande à l'Office après avoir obtenu préalablement l'accord du soussigné ou de ses ayants droits.

- I. Léon-Eloi-Achille PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 24 mars 1897, + Saint-Servais (Namur) 25 décembre 1960, fils de Théodule et de Julie *Poncelet*, x Louette-Saint-Pierre 29 juillet 1922 Marie-Irma-Simone LAMOTTE, ° Louette-Saint-Pierre 30 août 1899, + Dinant 22 septembre 1981, fille de Marcellin-Joseph et de Marie-Joseph-Mélanie *Mesquin*. Dont :

1° Joseph, auteur de la branche aînée.

2° André, auteur de la deuxième branche.

3° Jean, auteur de la troisième branche.

4° Michel, auteur de la quatrième branche.

5° Freddy-Joseph-Ghislain, ° Alle-sur-Semois 13 octobre 1937, y x 1<sup>er</sup> octobre 1960 Bernadette-Marie-Thérèse LEROY, ° Alle-sur-Semois 31 octobre 1939, + La Louvière 22 février 1999, fille de Léon et d'Odette *Brasseur*. Sans descendance.

<sup>1</sup> Dessin dû à la plume de feu Didier Némerlin

<sup>2</sup> M. Parizel, *Parizel, une famille d'Ardenne*, Marcinelle, 2006, 166 p.

## BRANCHE AÎNÉE

- II.** Joseph-Léon-Théodule-Marcelin PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 11 juillet 1923, + Gosselies 10 janvier 2008, x Alle-sur-Semois 27 septembre 1944 Denise-Julie-Angèle-Ghislaine THONET, ° Bouffioulx 18 décembre 1922, + Chimay 11 décembre 2003, fille de Gustave et de Palmyre *Sente*. Dont :

1° Chantale-Marie-Irma, ° Alle-sur-Semois 8 mars 1945, x Presles 31 octobre 1964 François-Alexandre-Joseph-Ghislain SAINTE MARIE, ° Pironchamps 26 avril 1945, fils de François et de Paula *Kairet*. Dont descendance.

2° Yvon, qui suit sous III.

3° Huguette-Andrée-Marie-Ghislaine-Léona, ° Châtelet 3 octobre 1947, x Presles 5 décembre 1964 Guy-Albert-Ghislain LEROUX, ° Bouffioulx 24 octobre 1945, fils d'Antoine et de Joséphine *Feron*. Dont descendance.

4° Marie-France-Jeanne-Alfreda-Ghislaine, ° Châtelet 15 août 1949, + Montignies-le-Tilleul 20 juillet 2005, x Presles 24 février 1973 Léon-Henri-Alain LEROUX, ° Bouffioulx 29 juillet 1949, fils d'Antoine et de Joséphine *Feron*. Dont descendance.

5° Annie-Georgette-Ghislaine, ° Châtelet 6 juillet 1952, x Viroinval 28 avril 1980 Albert-Florentin PIRONET, ° Seraing 11 octobre 1954, fils naturel de Louise Sorée. Dont descendance.

6° Béatrice-Yvonne-Louise-Ghislaine, ° Presles 10 septembre 1955, x Presles 25 janvier 1975 Baudouin-Joseph LEROUX, ° Presles 25 juin 1954, fils d'Antoine et de Joséphine *Feron*. Dont descendance.

7° Alain, qui suit sous IIIbis.

8° Luc, qui suit sous IIIter.

9° Guy, ° Presles 26 mars 1960, + Presles 26 novembre 1970.

10° Pascale-Huguette-Ghislaine, ° Aiseau 25 août 1962, x Nismes 24 octobre 1980 Robert-Christian BOUVY, ° Couvin 28 février 1962, fils de Maurice et de Christiane *Lacroix*. Dont descendance.

11° Daniel-François-Ghislain, ° Aiseau 12 septembre 1965. Sans alliance actuelle.

12° Valérie-Armande-Ghislaine, ° Aiseau 17 juillet 1967.

**III.** Yvon-Gustave-Ghislain PARIZEL, ° Châtelet 15 février 1946, x Oignies 22 janvier 1982 Marianne-Angèle MATHY, ° Oignies 17 janvier 1958, fille de Henri-Georges et de Jeanine-Victorine *Chartier*. Dont :

1° Ygor-Baudouin, ° Dinant 10 septembre 1982.

2° Youri-Robert, ° Dinant 9 juin 1984.

3° Yasmina-Mireille-Alberte, ° Chimay 9 janvier 1989.

**IIIbis.** Alain-Alfred-Ghislain PARIZEL, ° Presles 5 janvier 1956, x Charleroi 3 janvier 1997 Caterina CANDELORO, ° Casoli (I) 7 mai 1960, fille de Antonio et Marguerite *Walry*. Dont :

1° Christelle, ° Charleroi 30 septembre 1981.

2° Vincent, ° Charleroi 6 avril 1984.

3° Sabrina, ° Charleroi 26 septembre 1985.

**IIIter.** Luc-Jean-Ghislain PARIZEL, ° Presles 22 septembre 1958. Dont issus de Véronique DEFRANE :

1° Jonathan, ° Charleroi 12 avril 1984.

2° Kévin, ° Charleroi 13 avril 1986.

3° Aurore, ° Charleroi 25 mai 1987.

4° Stéphanie, ° Charleroi 17 novembre 1989.

5° Sébastien, ° Charleroi 11 juillet 1991.

Puis issue de Nathalie PIRE :  
6° Kelly, ° Charleroi 16 avril 2000.

## DEUXIÈME BRANCHE

**II.** André-Léon-Yvon PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 3 décembre 1924, x Montleban 17 juillet 1948  
Anastasia-Henriette-Lambertine-Ghislaine DEWALQUE, ° Montleban 17 juillet 1927, + Namur 20  
août 2006, fille de Arthur et Marie *Miny*. Dont :

1° Marguerite-Marie, ° Bruxelles 27 juin 1945, + Namur 17 février 1974

2° Mireille-Esther-Jeanne-Ghislaine, ° Namur 8 mars 1950, x Saint-Servais 7 mars 1970 Jean-Jules-  
Berthe-Richard TIMSONET, ° Saint-Servais 23 février 1949, fils de Albert et Lucie *Lavigne*. Dont  
descendance.

3° Philippe, qui suit sous III.

4° Pierre, qui suit sous IIIbis.

5° Blandine-Mireille-Ghislaine, ° Namur 28 mai 1962. Dont descendance issue de Henri-François  
BELVA, ° Saint Mard (Virton) 21 octobre 1961, fils de Henri et de Edith *Beidler*.

**III.** Philippe-Michel-Ghislain PARIZEL, ° Eupen 16 juin 1951, x Namur 6 juillet 1974 Myriam-  
Alberte-Marie-Ghislaine DEFAUX, ° Namur 24 juin 1952, fille de José et de Yvette *Bourlon*.

Dont :

Cyntia-Jeanne-Ghislaine, ° Cologne Ehrenfeld (D) 30 août 1976, x Andenne 12 juillet 2003 Marc-  
Alain-Concetta-Ghislain WILMET, ° Huy 12 mai 1976. fils de Jacqui et de Rosina *Lombardi*. Dont  
descendance.

**IIIbis.** Pierre-Joseph-Philémon-Ghislain PARIZEL, ° Namur 1<sup>er</sup> avril 1956, x A) Schaerbeek 3  
avril 1976 (mariage dissous 16 juin 1982) Yvette-Arnoldine-Antoine-Marie-Thérèse-Rita  
JEHENSON, ° Verviers 31 mai 1954, fille de Albert et Marie-Thérèse *Laguesse*, il x B) Etterbeek  
31 juillet 1987 Marielle-Monique-Lucienne NANGNIOT, ° Etterbeek 29 avril 1964, fille de Robert  
et de Berthe *Reisch*. Dont du second lit :

Noémie-, ° Ixelles 30 mai 1987.

## TROISIÈME BRANCHE

**II.** Jean-Théodule-Lucien PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 10 juillet 1927, y x 12 novembre 1955  
Armande-Marie-Irmine LEROY, ° Alle-sur-Semois 11 novembre 1934, fille de Léon et d'Odette  
*Brasseur*. Dont :

1° Marc, qui suit sous III.

2° Serge, qui suit sous IIIbis.

3° Corine-Mireille-Yvonne, ° Alle-sur-Semois 24 avril 1959, x Oignies 14 septembre 1979 Jean-  
Jacques DUTERME, ° Namur 19 février 1959, + Petigny 28 septembre 1999, fils de Raymond et de  
Lucienne *Manise*. Dont descendance.

4° Brigitte-Marie-Odette, ° Alle-sur-Semois 25 novembre 1960, x Viroinval 8 septembre 1987  
Thierry-Jean DENRUYTER, ° Anderlecht 18 septembre 1965, fils de Georges et de Léa Van eeden.  
Dont descendance.

**III.** Marc-André-Léon PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 8 septembre 1956, x Olloy-sur-Viroin 11 juillet  
1981 (mariage dissous 18 août 1991) Evelyne-Marie Jeanne-Ghislaine BRIHAYE, ° Chimay 21  
février 1960, fille de Jean et de Jeanine *Descendre*. Dont :

1° Kevin-Jean-Serge-Paul, ° Chimay 10 janvier 1982.

2° Lindsay-Isabelle-Jeanine, ° Chimay 2 janvier 1984. Dont descendance issue de Michaël-Jean Pol-Joël LUX, ° Frameries 2 février 1974, fils de Jean et de Georgette *Renard*.

**IIIbis.** Serge-Freddy-Bernard PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 6 juin 1958, x Oignies 19 septembre 1981 Myriam-Henriette-Manuella RIBEIRO, ° Etterbeek 15 décembre 1958, fille naturelle de Lucinda Candida RIBEIRO. Dont :

1° David-Jean-Marc, ° Chimay 6 mars 1983.

2° Lucinda-Paulette-Brigitte, ° Chimay 8 décembre 1987.

3° Laura, ° Charleroi 6 mai 1996.

#### QUATRIÈME BRANCHE

**II.** Michel-Louis-Ghislain PARIZEL, ° Alle-sur-Semois 4 mars 1936, + Braine-l'Alleud 13 mai 1985, x Bruxelles 28 décembre 1959 Liliane-Jeanne-Martha VAN PASSEL, ° Etterbeek 2 novembre 1938, fille de René et d'Anna *Duwez*. Dont :

1° Anne-Nadine-Isabelle, ° Louvain 14 mars 1963, x Braine-l'Alleud 24 janvier 1998 André-Georges-Simon DEHELT, ° Etterbeek 8 mai 1947, fils de Pierre et de Suzanne *Rouneau*. Dont descendance.

2° Eric-Christophe-Freddy, ° Soest (D) 1<sup>er</sup> juin 1969, sans alliance actuelle.

Marc PARIZEL

*Notice officielle parue dans le bulletin Le Parchemin n° 375*



Le blason officiel en couleur

## Informations littéraires :

Pascal Lambot, grand lecteur dans l'âme, me transmet d'autres informations qui concerne la littérature ardennaise. Merci à lui.

En ce mois de mai 2008, sur la brocante de Floreffe, j'ai fait l'acquisition d'un beau livre de Yann Hureau avec photographies d'Alain Grillon, *Troublantes Ardennes* (éd. La Manufacture, Lyon, 1984). Peut-être connaissez-vous cet ouvrage? J'y ai découvert un passage qui pourrait intéresser certains lecteurs de *Une famille d'Ardenne*. Il concerne un monsieur Parizel, forgeron à Nohan-sur-Semoy, qui apparaît sur une photographie. Je vous le transcris:

*« Une boutique en voici une, dans la vallée de la Semoy. En France, donc, à Nohan. Une vraie, une minuscule mais ô combien pure et ardente boutique! M. Parizel, maître-forgeron, y pousse au rouge une tige de fer. Sur l'enclume dans un instant, avec un marteau, des pinces, des tenailles qu'il a fabriquées lui-même, M. Parizel va concevoir un chef-d'œuvre. Une commande royale puisqu'il s'agit d'un clou sans nul autre pareil, destiné à la restauration du château de Versailles. Ca y est! Dans la bave sanglante de l'enclume jaillit une dentelle de fer rouge digne du tympan d'Autun. Il manque à la boutique de M. Parizel « la rue à t'chin » (roue à chien) des cloutiers de jadis. Jusqu'à la Grande Guerre les paysans de la forêt d'Ardenne à la morte-saison façonnaient des clous de faitage chapeau de gendarme, d'espagnolette feuille courbée, de clous guide de la brisse du pavillon de mât de voilier... Le chien cavalait dans la roue dont la cignule, la vertigelle et le lacet de cuir actionnaient le soufflet de la forge. Au début du XXe siècle, en Ardennes françaises, ces cloutiers-écobueurs, bûcherons, pelex de chêne, braconniers, contrebandiers, sont devenus ouvriers. Dans des usines que leurs mains d'artistes ont forcées à venir s'installer, dans leurs clairières, leur forêt, leurs villages, tandis que les paysans de l'Ardenne belge eux, tels ceux de Corrèze, de Bretagne, d'Auvergne, la mort dans l'âme, devaient abandonner leurs bois, leur Meuse, leur Semois pour devenir au mieux, gendarmes ou facteurs dans ces villes éteintes, clouées aux plaines imbéciles où ne poussent ni schistes ni bruyères ». (pp. 127-129)*



Pour le cas où tu décidais d'en parler dans un prochain numéro, je viens de terminer la lecture d'un superbe roman de Jean Rogissart, *Le fer et la forêt* paru aux éditions Denoël en 1940. Il y est question du travail du fer, de l'ambiance de la forge, des forgerons et des cloutiers. Peut-être y a-t-il, parmi les lecteurs de *Famille d'Ardenne*, des personnes qui ont connu ce maître-forgeron et qui seraient intéressées de mieux connaître son travail. Yann HUREAUX, autre auteur de qualité des Ardennes françaises, place ce roman au rayon d'honneur de sa bibliothèque ardennaise à côté de quelques autres ouvrages. Je cite ceux que je connais et que je conseille aussi: *Un balcon en forêt* de Julien GRACQ, *Le pays où l'on n'arrive jamais* d'André DHOTEL, *Passantes d'octobre* de Jean ROGISSART, *Les gros sous* de Yves GIBEAU, *La pluie à Rethel* de Jean-Claude PIROTTE, *Macajotte* de Jean-Paul VAILLANT et *Toussaint de la Huline* de Paulin RENAULT. Et puisqu'on est au rayon littérature, je signale que Yann HUREAUX (ardennais pour toujours comme il se décrit), l'auteur de *Troublantes Ardennes*, livre dans lequel j'ai trouvé la photographie et le texte sur ce M. PARIZEL, est l'auteur d'autres livres intéressants dont *Les Ardennes de Rimbaud* (Didier Hatier, 1991), *La haute chevauchée* (La Manufacture, 1990) et *Bille de chêne* (Jean-Claude Lattès, 1996). Yann HUREAUX a fréquenté *La Glycine* à Vresse sur Semois (pas loin de Nafraiture et Alle sur Semois) lorsqu'elle était tenue par le regretté José Chaidron qui en avait fait un lieu de gastronomie, de rencontres et de rayonnement de la culture.

## **Quand l'Ardenne se met à table :**

Ce nouveau chapitre sera consacré à de vieilles recettes du terroir. Libre à vous toutes et tous de m'en transmettre si le cœur vous en dit.

### **Potage ardennais**

#### **Ingrédients**

1 jambonneau d'Ardenne, 1 chou vert, 125 gr de lardons, 3 litres d'eau, 4 carottes, 4 navets, 1 oignon, quelques clous de girofle, 1 bouquet garni, beurre, sel et poivre.

#### **Préparation**

Faire tremper le jambonneau durant 24 heures en renouvelant plusieurs fois l'eau.

Nettoyer le chou et le couper en grosse julienne, le faire blanchir à l'eau salée et l'égoutter.

Dans une casserole, faire fondre les lardons, y ajouter le chou et laisser revenir quelques minutes.

Mouiller avec l'eau, ajouter le jambonneau ainsi que les carottes et les navets coupés en dés.

Piquer l'oignon de clous de girofle et l'ajouter, y jeter le bouquet garni et porter à ébullition.

Couvrir et laisser mijoter durant 3 heures.

La cuisson terminée, retirer le jambonneau, l'oignon et le bouquet garni, ajouter une pincée de poivre et un morceau de beurre.

Saler si nécessaire, verser dans une soupière et servir. Les ardennais avait l'habitude de partager le jambonneau entre les convives à part de l'assiette de soupe.

### **Crêpes ardennaises**

#### **Pour la pâte à crêpe**

125 gr de farine, 2 œufs, 40 cl de lait, sel

#### **Pour la garniture**

40 gr de farine, 40 gr de margarine, beurre, 30 cl de lait, 100 gr de gruyère râpé, 125 gr de champignons, 1 citron, 2 tranches épaisses de jambon d'Ardenne, 20 cl de crème fraîche, ¼ de cube de bouillon de poule, noix de muscade, sel et poivre.

## Préparation

Préparer la pâte à crêpe en mélangeant d'abord les œufs, la farine et le sel.

Ajouter le lait et laisser reposer une heure.

Pendant ce temps, préparer une sauce blanche : faire fondre la margarine, ajouter la farine et bien mélanger.

Mouiller avec le lait et le morceau de cube de bouillon de poule émietté.

Augmenter la température et laisser épaissir en mélangeant doucement.

Incorporer 80 gr de gruyère râpé et 10 cl de crème fraîche.

Faire sauter les champignons coupés au beurre, ajouter un filet de jus de citron, saler et poivrer.

Les retirer du feu dès qu'ils ont rendu leur eau.

Les ajouter à la sauce blanche ainsi que le jambon coupé en dés.

Reprendre la pâte à crêpe et cuire les crêpes à la poêle.

Farcir les crêpes avec la garniture obtenue, les rouler et les placer dans un plat allant au four préalablement beurré.

Recouvrir avec le reste de crème et parsemer du reste de gruyère râpé.

Enfourner à four chaud (180°) et laisser cuire au moins 15 minutes.

## **Canadas al rousse**

### Ingrédients

500 gr de pommes de terre fermes, une tasse de café, 3 beaux oignons, beurre, sel, poivre, thym et laurier.

### Préparation

Eplucher les pommes de terre et les couper en gros dés, les mettre dans une casserole avec le café, ajouter de l'eau juste pour couvrir et mettre à cuire environ ¼ heure.

Emincer les oignons et les faire fondre dans le beurre, sans les roussir.

Une fois que les oignons sont cuits à point, les verser sur les pommes de terre, mettre le thym et la feuille de laurier, saler et poivrer.

Bien remuer et laisser mijoter 10 minutes sans couvrir, l'eau finissant par réduire.

Servir très chaud.

Remarques :

Les canadas sont en fait une ancienne variété de pommes de terre. Le terme est resté ensuite pour nommer les pommes de terre en général.

Ma mère me signale une variante :

A Alle, on remplaçait le café par des grains de chicorée jetés dans l'eau de cuisson (probable souvenir de la pénurie de café pendant la guerre). On y ajoutait aussi des lardons, cuits avec les oignons, le tout mélangé ensuite aux pommes de terre .

## Informations sportives :

Ces 26 et 27 avril, Kevin a, comme en 2007, remporté la coupe du président LFKB en catégorie + de 80 kgs.

Les 21èmes championnats d'Europe de karaté se sont déroulés en Belgique du 22 au 25 mai. Kevin était à nouveau sélectionné dans l'équipe belge. Un numéro spécial de la revue de la fédération a été édité.

Dans ce numéro, Kevin a été chargé par l'entraîneur de commenter ces championnats. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'y accéder par internet, je vous livre ci-après ce compte-rendu.

Bonjour,

*Cette fois-ci le compte-rendu de la commission d'entraînement et de sélection des championnats d'Europe 2008 sera rédigé par un compétiteur.*

*En effet, vous pourrez ainsi vivre à travers ce récit les championnats comme si vous y étiez.*

*Permettez-moi de vous présenter le rédacteur de ce compte-rendu, il s'agit de Kévin Parizel.*

*Kévin est une valeur sûre de notre équipe LFKB, aussi bien du point de vue sportif que du point de vue humain.*

*Il faut quand même rappeler qu'il est médaillé de bronze aux derniers Championnats du Monde chez les lourds, vice-champion du Monde et champion d'Europe en équipe mixte.*

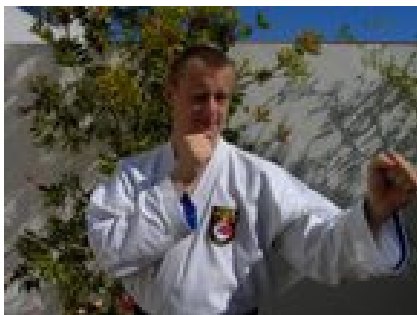
*Redoutable sur le tatami, il reste néanmoins le boute-en-train de l'équipe !*

*A la prochaine coupe du Directeur Technique il pourrait impressionner les spécialistes du kata en réalisant un UNSU revu et corrigé...*

*Bonne lecture !!*

*Noël Lemaire, Coach/entraîneur LFKB*

[page 13 LFKB-contact spécial juin 2008](#)



## ***Le Championnat d'Europe WUKO 2008, vu de l'intérieur...***

*La saison se termine et amène avec elle l'évènement le plus important du calendrier, le Championnat d'Europe... Mais cette année revêt quelque chose de spécial : nous sommes chez nous ! Cette grande différence a permis d'agrandir la sélection belge... Néanmoins, le fait de ne pas avoir eu une journée de cohésion ou simplement le fait de ne pas partir à l'étranger a fait peur à certains « habitués » des rendez-vous internationaux ; aura-t-on une équipe aussi soudée et une ambiance identique aux années précédentes, autant d'encouragement et de soutien des autres sélectionnés ? Il n'a pas fallu attendre plus loin que la pesée (pleine de soulagement pour certains et de surprise pour d'autres...) pour faire disparaître le moindre doute. C'est une équipe unie qui a participé à un dernier entraînement avant un souper des plus détendus...*

*Vendredi matin... toute l'équipe est au complet sur les bords des tatamis où d'ici peu nous devons faire nos preuves ! Mais aujourd'hui, c'est aux vétérans de faire monter la température. Après les prestations réussies de nos représentants kata, c'est au tour des vétérans masculins de combattre, et (pas de chance) tous les trois en même temps ! Les prestations de nos seniors et leurs 3ème places ont déclenché les premières euphories belges. A noter la demi-finale exceptionnelle de Patrick qui lui laissera certainement un goût amer ; après avoir été déclaré vainqueur, il est contraint de remonter sur le tatami pour laisser la victoire à un roumain qui n'avait plus rien à perdre.*

*Pour clôturer cette journée, Nathalie nous amènera à la première finale belge qu'elle perdra de peu. La finale kata vétéran verra Christophe terminer 6ème, une bien maigre récompense par rapport à la qualité des katas présentés.*

*C'est une journée très longue qui se termine par l'arrivée de la sélection belge au domaine de Wégimont avec déjà 4 médailles dans les poches.*

*Après un bon repas à « la Source », il n'a pas fallu attendre longtemps avant de voir les premiers coups de fatigue. La plupart sont tombés endormis comme des masses, d'autres moins... Il semble que le stress de la compétition empêche certaines personnes de dormir après 04h45 du matin, alors que pour d'autres, 08 heures de sommeil est un minimum (le choc des générations diront certains !). Un levé difficile donc pour la plupart des jeunes combattants...*

*Ce samedi, c'est au tour des équipes... dont la plupart des membres avaient verni leurs ongles des pieds aux couleurs du drapeau national. L'équipe dames n'a pas un bon tirage cette année... Elles se font éliminer au premier tour, mais reprendront du poil de la bête en battant les italiennes en équipes rotation, brillamment dirigées par Philippe Corman, qui semble apprécier l'exercice... Pour la première fois, notre équipe féminine atteint une finale tant attendue et méritée !*

*Nos jeunes compétiteurs sont chauds ! Ils ont décidé de nous représenter dans l'équipe hommes. Michaël, Régis, Serge et Manu font donc brillamment leurs premiers pas dans la compétition en éliminant les hongrois au premier tour. Ils nous étonneront encore lors du second tour en opposant une sérieuse résistance aux italiens même s'ils ont fini par s'incliner. Félicitations à eux... une chose est sûre, la relève est assurée !*

*Au tour de l'équipe mixte, représentée par Valérie, Gaëlle, Sébastien, Christophe et moi.*

*Nous allons rencontrer les Français au premier tour, dont nous n'avons pas encore vu les combattants à l'oeuvre. J'ouvre le bal avec face à moi le président de la nouvelle fédération française,... Jacky Detaille. Le combat se clôture par un premier point pour la Belgique sur le score de 6-2. Au tour de Valérie, qui participe là à sa troisième équipe du jour... Malgré les assauts de la française, Valérie ne lâche rien. Les contacts répétés de son adversaire au visage la disqualifie et force Valérie à laisser sa place à Gaëlle contre notre prochain adversaire, et pas n'importe lequel : la Roumanie.*

*Cette fois encore je combats en premier, contre un jeune roumain bien connu du « Roi Soleil » (il se reconnaîtra...)! Le combat est très serré jusqu'à la fin où l'arbitrage donnera hélas l'avantage décisif au roumain. C'est au tour de Gaëlle contre la grande championne roumaine. Le combat est bizarrement fort similaire à celui de Valérie contre la française, mais cette fois-ci, c'est Gaëlle qui prend des coups au visage. Elle joue fort tactique, et ça paye ! La roumaine ne peut s'empêcher de contrer au visage et se fait disqualifier à son tour. Tout repose à présent sur les épaules de Sébastien. Il entame son combat avec une pression supplémentaire. Nos cris d'encouragement et ceux des supporters ne lui font plus entendre les conseils de Noël. Soit, sa taille et son amplitude empêchent son adversaire de développer ses techniques et lui permet de rentrer ses attaques rapides. Il remporte son duel et emmène la Belgique en demi-finale contre l'Angleterre.*

*Je tombe sur un anglais bien plus long que moi et malgré ses techniques prévisibles, j'ai du mal à m'en défaire... je suis même mené 5-3 avant d'être blessé à l'oeil. De rage, je reprends le combat et après avoir reçu un bon « coup de pied au cul » psychologique de Noël, je décide de ne plus rien laisser passer. Je conclus 5-6 et laisse le tatami à Valérie... Elle sait qu'une victoire nous amènera en finale et ne laisse aucune chance à son adversaire en la clouant littéralement au sol à chaque attaque. Nous irons donc en finale demain contre le Portugal qui a brillamment battu l'Italie, championne du monde en titre.*

*De retour dans nos chambres, les quelques heures de détente et l'euphorie des deux finales annoncées du lendemain ont conduit à quelques délires dont certains se rappelleront longtemps...*

*Le lendemain, tout le monde est prêt pour les individuels. Chacun se doit maintenant de faire ses preuves. Cette matinée verra entre autres, comme faits marquants, la défaite limite de Gaëlle contre son adversaire roumaine de la veille, les podiums mérités de Serge, Michaël, Sébastien et Christophe, les défaites aux portes du podium pour Philippe et Simon, une deuxième troisième place pour Franck (qui ne voulait plus combattre...), et une demi-finale entre Nathalie et Valérie, qui conduira cette dernière à une troisième finale dans l'après midi. Pour ma part, je perds au premier tour contre un italien que j'avais pourtant facilement battu l'année passée. « Il m'aurait fallu un coup de pied au cul avant le combat » comme dira Noël.*

*Les finales arrivent bien trop lentement,... les katas prennent tellement de temps que nous commençons à tourner en rond comme des lions en cage. Tamara nous fera une démonstration technique impressionnante lors de sa finale et se classera à une honorable cinquième place.*

*Valérie ouvre les finales kumité belges. Elle rencontre son éternelle rivale roumaine, qui lui doit une revanche depuis le dernier tournoi des trois nations. Elle monte sur le tatami bien décidée à confirmer son titre de championne d'Europe. Après la première attaque, son adversaire a compris qu'aujourd'hui, elle n'aurait rien à dire sur le tatami. Valérie la ridiculise 6-0 et c'est dans l'hystérie générale qu'elle remporte la première médaille d'or pour la Belgique.*

*Nous étions surexcités ! Gaëlle, Sébastien et moi nous devons de faire aussi bien en équipe mixte. Le Portugal voulait certainement ce titre, mais pas autant que nous ! Nos supporters qui scandaient nos prénoms et le bon gros coup de « pied au cul » de Noël (encore merci...) m'ont lancé sur l'aire de combat.*

*Le finaliste portugais des -70 kg n'opposera que peu de résistance (6-2) et laissera le premier point au camp belge. Gaëlle décide d'en faire autant, en mieux : elle ne laisse aucune chance à la grande portugaise et remporte le combat décisif 6-0. Et hop... une deuxième médaille d'or ! Sébastien n'a plus qu'à s'amuser sur le tatami, ce qui laisse à Gaëlle le temps de se reposer pour la finale Equipe Dames Rotation qui suit. Le clan belge est déchaîné, certains n'ont même plus assez de voix pour les derniers encouragements du week-end. Nos dames rencontrent les roumaines (à nouveau !). 6 minutes inoubliables où nos compatriotes ont montré une dernière fois de quoi elles étaient capables. A quelques secondes de la fin de la rencontre, Gaëlle reçoit un mauvais coup et doit être prise en charge par les médecins. Mais rien n'empêchera plus nos grandes Dames de remporter la victoire, même si leur priorité après le combat a été d'aller voir comment se sentait la blessée.*

*Voilà comment une équipe soudée a pu, grâce aux encouragements des supporters et aux conseils des coaches, faire mieux que l'année précédente, même si on n'imaginait pas ça possible. Un tout grand merci donc à ceux qui ont rendu ces championnats et ces résultats possibles, que ce soit le public, les coaches, les arbitres belges et l'organisation. Je terminerai en remerciant les autres sélectionnés pour le soutien mutuel et la bonne humeur dont ils ont fait preuve, car sans eux, il n'y a pas d'équipe LFKB !*

Kevin PARIZEL (alias Kevin do Brazil pour les intimes...)

Petit commentaire de Jacky Detaille, le président de la fédération française, qui commente son combat contre Kevin sur son blog personnel :

*D'emblée, j'ouvre le bal face à Kevin Parizel, n°3 mondial chez les lourds ; le début du combat est très serré puisque nous sommes au ¾ du combat à 2-2. C'est à ce moment là que sur une erreur en jambe je me fait marquer en contre, ce qui va me précipiter dans une course poursuite dans toute la fin du match, où je vais être amené à m'exposer à des contres puissants de mon adversaire, mais aussi il faut bien le dire à quelques décisions arbitrales discutables...*

*Néanmoins je suis battu proprement 6-2.*

*Les belges terminent champion d'Europe dans cette catégorie, ce qui nous laisse à penser qu'il ne nous a pas manqué grand chose : un peu de chance, de lucidité, et peut être un arbitrage à domicile...*

*Bravo tout de même aux belges pour cette belle victoire, et rendez-vous aux championnats du Monde !*

